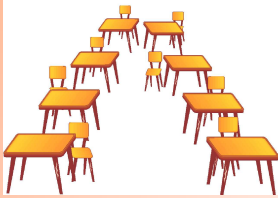


Concours du second degré

Les données statistiques des concours externes, publiées fin février 2012 sur le site du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative révèlent que :



- au CAPES sur 24 136 inscrits (pour 4 847 postes offerts), seuls 12 940 candidats se sont présentés aux épreuves écrites du concours, soit 53,6% ;
- au CAPEPS, sur 1 768 inscrits, 1 242 candidats, soit 70,2%, ont passé les écrits. 600 postes étaient mis au concours ;
- au CAPET, 34,7% des candidats ont passé les épreuves écrites, soit 1 213 candidats sur les 3 486 inscrits. 191 postes étaient proposés ;
- au CAPLP, le taux de présence était de 41,4%. 1 357 postes étaient offerts. 10 483 candidats étaient inscrits. 4 343 se sont présentés ;
- enfin, au concours de CPE, 245 postes étaient proposés. Sur les 5 187 inscrits, 1 865 candidats étaient présents, soit 35,9%.



Des chiffres éloquents, qui traduisent la **désaffection des jeunes pour les métiers de l'enseignement**.

Une crise du recrutement qui ne peut que s'amplifier vu les réformes en cours...

Premier bilan de la réforme des lycées

Un rapport sur la réforme des lycées a été remis récemment au ministre de l'Éducation nationale.

Ce rapport, très critique, contraste avec le premier rapport de 2011, « exagérément flatteur ».

Vous en trouverez l'analyse dans le bulletin national d'avril du SNCL.

Mouvement inter académique

L'ouverture des opérations pour le mouvement inter a eu lieu le 05 mars 2012.

Les commissions paritaires nationales concernant les différentes disciplines se sont réunies jusqu'au 16 mars 2012 :



- 9 mars 2012 : PEGC
- 12 mars 2012 : PLP
- 16 mars 2012 : COP et tableau d'avancement DCIO.

Les collègues ayant obtenu une mutation devront obligatoirement participer au mouvement intra pour obtenir une affectation et **se connecter au serveur de leur académie d'origine** (et non sur celui de l'académie obtenue à l'inter).

Les tableaux des barres disciplinaires seront publiés dans nos prochains bulletins nationaux.

Les collègues qui nous ont adressé leur dossier ont été, ou seront, prévenus dès la fin des commissions.

N'hésitez pas à contacter votre section académique pour toute information relative au mouvement.

Évolution des effectifs élèves et enseignants



L'entourage du ministre de l'Éducation nationale donne une évolution des effectifs pendant la période comprise entre 1990 et 2011, à savoir : « Le nombre d'élèves a baissé de 4% tandis que le nombre d'enseignants a lui augmenté de 4%.

Bien sûr, depuis 2007, il y a 51 000 enseignants en moins [de 895 000 en 2007 à 844 000 en 2011]. C'est justement parce que **la quantité ne fait pas la qualité**, les résultats de la France à PISA le prouvent, que la RGPP a été mise en place afin de **rationaliser la question des moyens** ».

Il est bien connu que c'est en diminuant le nombre des enseignants que les résultats des élèves s'améliorent !!

ECLAIR : une prime pour les inspecteurs ?

Dans une lettre commune, adressée au ministre de l'Éducation nationale, les secrétaires généraux du SIEN-UNSA et SNPI-FSU déclarent que : « les inspecteurs restent aujourd'hui les seuls personnels auxquels il est demandé de se mobiliser pour la réussite des élèves au sein des secteurs ECLAIR sans que cet engagement soit [financièrement] valorisé », et qu'ils sont « **exclus du versement des primes caractéristiques de ces secteurs** ».

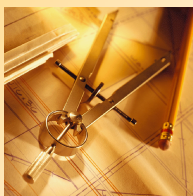


Pour le secrétaire général du SIEN-UNSA, « **il paraîtrait juste et légitime que les IEN bénéficient [...] des mêmes primes que celles des chefs d'établissement** qui ne sont pas plus ou moins investis que les inspecteurs dans le dispositif [ECLAIR] ».



Enseignement professionnel

Les organisations syndicales des personnels de LP, LPO, SEGPA, EREA, lycées agricoles, de nouveau réunies pour examiner la situation de la voie professionnelle, dénoncent **le refus du ministre de les recevoir**.



Elles **s'opposent fermement aux suppressions de postes, aux fermetures de sections ou d'établissements** que les rectorats tentent d'imposer partout sur le territoire et **condamnent la volonté du gouvernement de vouloir imposer coûte que coûte l'apprentissage en dernière année de formation du Bac Pro et du CAP**.

Elles réaffirment que la **formation de tous les jeunes n'est pas une charge pour la Nation mais un investissement pour l'avenir**.

L'intersyndicale nationale de l'enseignement professionnel (A et D, CGT Educ'action, FAEN, Se-UNSA, Snetaa-FO, Snalc-CSEN, Snuep-FSU, Snep-FSU, Snetap-FSU, Sgen CFDT, SUD Education, SYAC CGT, Sud Rural, Snalc FGAF), qui a adressé un **communiqué à la presse**, appelle ses organisations à **poursuivre dans les semaines qui viennent les actions engagées**.

Projet de réforme du baccalauréat



Le ministre de l'Éducation nationale a déclaré que **l'examen du baccalauréat était à « bout de souffle »** et qu'il **nécessitait une réforme**.

Une réflexion de fond sur le bac, confiée aux inspections générales, avait été créée après la session de 2011 où s'étaient produits de multiples dysfonctionnements et fraudes.

Le rapport, qui vient d'être publié, souligne la **complexité et le coût élevé de la version actuelle du bac**.

Parmi les mesures préconisées, le ministre propose **l'instauration de notes éliminatoires** dans une ou plusieurs des matières principales de la filière choisie, la baisse du nombre d'options et d'épreuves facultatives en recourant au **contrôle continu** et la suppression des épreuves du second groupe remplacées par un **examen du livret scolaire**.

Le SNCL n'est pas pour l'immobilisme. Le monde change et l'adaptation est nécessaire. Des améliorations doivent certes être apportées.

Pendant des années, on a baissé le **niveau du bac pour satisfaire aux statistiques** (accès de 80% d'une classe d'âge au baccalauréat). A présent, le **ministre semble vouloir mettre un terme à cette politique** qu'il a lui-même contribué à mettre en place.

Toutefois, **il est à craindre que le nombre de recalés soit tel que machine arrière sera faite ou que des pressions seront exercées pour éviter les notes éliminatoires ...**

Le SNCL continue de défendre le baccalauréat comme examen national attestant d'un niveau d'études suffisant pour accéder à l'enseignement supérieur dans de bonnes conditions.